



# **Assemblée Générale**

*25 janvier 2024*

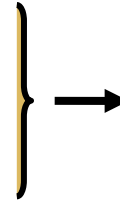
## **Rapport financier sur la saison sportive 2022-2023**

# Rapport Financier



**Produits d'exploitation : 1 968 107 €**

**Charges d'exploitation : 1 945 214 €**



**RÉSULTAT : 22 893 €**

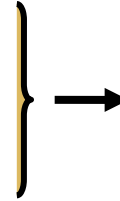
- Les produits d'exploitation (composés majoritairement des cotisations, des dons et des subventions de la Ville de Paris) sont en hausse pour l'année 2022-2023. Cette évolution s'explique principalement par une forte hausse des cotisations (+27,5%) qui atteignent 1.377 K€ et les dons en croissance de 34% à 92 K€. Les subventions publiques accompagnent cette croissance et représentent 16 % des produits d'exploitation. Les reprises de provisions ont sensiblement diminué d'une année sur l'autre.
- les charges d'exploitation sont constituées à hauteur de 40% par les salaires et les charges sociales. Les charges externes enregistrent une hausse moins importante que le développement des sections. Elles s'élèvent à 806 K€ et représentent 58% des cotisation perçues. Des provisions ont été constituées afin de faire face à des risques ou charges d'exploitation futurs. Elles représentent, nettes de reprises, une charge de 136 K€.
- Le résultat d'exploitation est positif à hauteur de 22 893 € pour l'année 2022-2023.

# Rapport Financier



**Produits financiers: 1 280 €**

**Charges financières : 1 884 €**



**RÉSULTAT : - 604 €**

- Les produits financiers sont encore faibles mais vont suivre la croissance des taux d'intérêts la saison prochaine.
- les charges financières représentent les intérêts de l'emprunt contracté à la Société Générale pour financer l'acquisition du siège social.
- Le résultat financier est positif à hauteur de 22.2894 € pour l'année sportive 2022-2023.

# Rapport Financier



**Produits exceptionnels : 30 028 €**

**Charges exceptionnelles : 5 000 €**

**RÉSULTAT : 25 028 €**

- Les produits exceptionnels s'élèvent à 30 K€ correspondant à l'apurement d'un dossier.
- On constate une charge exceptionnelle de 5 K€ au titre de l'année sportive 2022-2023. Elle correspond à notre contribution à l'entretien de la tombe du fondateur de notre club Charles Brennus.
- Le résultat exceptionnel s'élève à 25 028 € pour l'année 2022-2023.

# Rapport Financier



- Les comptes qui vous sont présentés sont comparables avec ceux de l'exercice précédent. Il faut noter l'apport des produits et charges de la section Handball, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2023, suite aux opérations de fusion intervenues avec le Paris 18<sup>ème</sup> Handball. Ils conduisent à un résultat net 47.316,71 €, contre 41.778,29 € en 2021-2022.
- Le report à nouveau s'élève à 186.215 € suite à l'intégration des résultats positifs de l'exercice clos le 31 août 2022. Il passera à 233.532 € après l'affectation du résultat en report à nouveau qu'il vous est demandé d'approuver, conduisant l'association à disposer de fonds propres de 784.713 € avec les réserves et le fonds associatif.
- La situation financière de l'association est bonne avec une dette bancaire de 170.938 € à la clôture. Les équipes du SCUF travaillent dans de bonnes conditions avec un siège social capable d'accueillir les différents intervenants sportifs. Le rétablissement du compte d'exploitation sur l'exercice apporte une note satisfaisante mais la vigilance sur le contrôle des dépenses doit rester la règle.
- Il vous est également demandé de d'approuver le budget de l'exercice en cours avec un montant de produits 1,887,132 € conduisant à un résultat au minimum à l'équilibre. Pour la première année, nos comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes qui présentera son rapport préalablement à l'approbation des comptes.

Fait à Paris le 8 janvier 2024  
Pascal Wagner  
Trésorier Général



**Siège social**

55 rue Navier - 75017 Paris

<http://scuf.org>